

Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



PPS et CRAP

Programme Personnalisé de Soins

A terme, le DCC contiendra le **Programme Personnalisé de Soins (PPS) du patient**.

Le Réseau Régional de Cancérologie met d'ores et déjà à disposition des 3C et professionnels de santé un modèle de Plan Personnalisé de Soins.

Ce document est modifiable selon les besoins, et imprimable en format paysage recto-verso. Il prend en compte les critères minimaux indispensables du Plan Personnalisé de Soins, publiés par l'INCa en Octobre 2019.

> [Modèle régional de Plan Personnalisé de Soins](#)

Par ailleurs, les utilisateurs de la base de données régionales OncoRCP trouveront le PPS en regard des patients inclus en RCP, dans la colonne Action, « choisissez un modèle ». Le PPS ainsi émis reprendra automatiquement toutes les données saisies dans la fiche RCP (civilité, médecins référent, généraliste, spécialistes, 3C, établissement, date de RCP, traitement(s) choisi(s) comme proposition thérapeutique).

Compte-rendu d'Anatomo-Pathologie

A terme, le DCC contiendra également le **compte-rendu d'anatomo-pathologie (CRAP)**.

La définition d'un contenu minimum des comptes rendus anatomopathologiques s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du dispositif d'autorisation des établissements de santé pour les traitements du cancer.

Le troisième critère d'agrément pour la chirurgie des cancers prévoit en particulier que le dossier du patient devra contenir un compte-rendu anatomopathologique comportant des éléments minimaux correspondant aux données essentielles à la prise en charge des malades, définis conjointement par l'INCa et la Société Française de Pathologie pour 21 localisations tumorales représentant 85% des nouveaux cas de cancer. Ils ont été regroupés dans un catalogue qui a été présenté au Conseil d'Administration de l'INCa en décembre 2009.

La mise à jour 2011 des "Comptes rendus d'anatomopathologie : données minimales à renseigner pour une tumeur primitive" a été réalisée en lien avec la Société française de Pathologie (SFP). Elle comporte une mise à jour des items précédemment publiés ainsi que 7 nouvelles fiches comprenant les items minimaux devant figurer dans un compte rendu d'anatomopathologie pour les cancers suivants :

- > cancers du nasopharynx (pièce opératoire)
- > cancers de la cavité nasale ou des sinus de la face
- > tumeur gliale infiltrante primitive (adulte)
- > lymphomes
- > sarcomes
- > tumeurs neuroendocrines du pancréas
- > tumeurs neuroendocrines du tube digestif

Dernière mise à jour le 20 novembre 2020

LE SAVIEZ-VOUS ?

À LIRE



Rapport Comptes rendus d'anatomopathologie

30 mai 2012

> TOUS LES DOCUMENTS

AGENDA